

Résidence Sacré-Cœur

ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

GENTILLY

Présentation

86 places

La Résidence "le Sacré Cœur" accueille des personnes âgées autonomes ou non, souffrant ou non de troubles cognitifs. L'établissement est habilité à l'Aide Sociale pour 100% de sa capacité et a signé une convention tripartite avec le Conseil Général et l'Etat l'engageant dans une démarche qualité commune aux deux autres résidences Val-de-Bièvre de l'association. La résidence le Sacré Cœur a engagé un vaste projet de reconstruction / réhabilitation afin de mieux répondre aux besoins de la population accueillie en terme de confort, de soins mais également de vie sociale. A l'issue de cette opération la capacité d'accueil sera de 86 places dont 3 d'hébergement temporaire. En plus d'un hébergement permettant l'accueil de personnes autonomes ou non, la résidence s'est dotée d'une structure architecturale propre à offrir à chacun accompagnement personnalisé.

Conditions d'admission

Pour toutes informations complémentaires nous vous invitons à prendre contact avec l'établissement par téléphone au 01 49 08 38 38 ou par mail à cette adresse : contact.sacrecoeur@monsieurvincent.org

Résidence Sacré-Cœur

2 rue Charles Frérot
94250 GENTILLY

Inspiration chrétienne

Lieu de prière

La célébration du culte catholique a lieu à la Chapelle tous les dimanches et jours de semaine. Les ministres des autres cultes sont accueillis à la demande des résidents.